



**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE**

2020

CMSEA 

La Sauvegarde du Lien Social



SOMMAIRE

4	CARACTÉRISTIQUES DES COMPTES ANNUELS 2020
5	BILAN
6	BILAN ACTIF
7	BILAN PASSIF
8	COMPTE DE RÉSULTAT
9	COMPTE DE RÉSULTAT 1/2
10	COMPTE DE RÉSULTAT 2/2
11	ANNEXE
12	INFORMATIONS GÉNÉRALES
12	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
12	PÉRIMÈTRE D'INTÉGRATION
13	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES
14	CHANGEMENTS COMPTABLES
14	FAITS SIGNIFICATIFS
16	INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF IMMOBILISÉ
16	LES VALEURS BRUTES
17	LES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS
18	INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF CIRCULANT
18	STOCKS ET EN-COURS
19	LES CRÉANCES
19	LES DISPONIBILITÉS
20	INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF
20	LA VARIATION DES FONDS PROPRES
20	LE RÉSULTAT
22	LES FONDS DÉDIÉS
23	LES PROVISIONS
24	LES DETTES
25	INFORMATIONS RELATIVES AU RÉSULTAT
25	LES PRODUITS D'EXPLOITATION
26	LES ACHATS ET CHARGES EXTERNES
26	LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
26	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
27	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE
27	EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31/12
28	OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
28	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS ET REÇUS
29	DÉTAILS - AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES
29	LES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS BAIL
30	GLOSSAIRE

CARACTÉRISTIQUES DES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les comptes annuels de l'Association CMSEA relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 se caractérisent par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN

72 305 249 €

RÉSULTAT NET
COMPTABLE

1 872 246 €

PRODUITS
D'EXPLOITATION

71 059 633 €



BILAN

BILAN ACTIF

Depuis l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06 et ANC 2019-4, nous présentons l'exercice N-1 suivant les nouvelles normes. La nouvelle colonne «Exercice N-1, nouvelles normes ANC» facilite la lecture comparative des exercices des années 2019 et 2020*.

BILAN DE L'ASSOCIATION CMSEA

En Euro

ACTIF	Exercice N 01/2020-12/2020			Exercice N-1 Nouvelles normes ANC*	Exercice N - 1 01/2019-12/2019
	BRUT	Amortissement et dépréciations (à déduire)	NET		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement	75 000	38 956	36 044	61 044	61 044
Concessions, brevets, licences, marques, ...	797 811	608 447	189 365	108 236	108 236
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 143 659		1 143 659	1 143 659	1 143 659
Constructions	63 020 710	33 297 017	29 723 694	30 734 071	30 734 071
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	4 897 705	3 741 278	1 156 427	1 158 259	1 158 259
Autres	10 925 754	8 655 674	2 270 080	2 271 712	2 271 712
Immobilisations corporelles en cours	1 531 015		1 531 015	1 050 359	1 050 359
Immobilisations financières					
Autres titres immobilisés	1 470 368	32 700	1 437 668	1 433 025	1 433 025
Prêts	753 646		753 646	620 733	620 733
Autres	94 633		94 633	90 711	90 711
Total I	84 710 303	46 374 072	38 336 231	38 671 808	38 671 808
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	23 531		23 531	22 414	22 414
Avances et acomptes versés sur commandes	33 505		33 505	6 507	6 507
Créances			-		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 929 357	38 745	2 890 612	2 274 197	2 274 197
Autre	929 440		929 440	1 204 129	1 204 129
Valeurs mobilières de placement	13 869 883		13 869 883	13 756 914	13 756 914
Disponibilités	16 120 423		16 120 423	13 496 591	13 496 591
Charges constatées d'avance	101 624		101 624	87 460	87 460
Total II	34 007 763	38 745	33 969 018	30 848 211	30 848 211
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	118 718 066	46 412 817	72305249	69 520 020	69 520 020
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail					
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)					
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)			848 279	711 444	

* Ces changements sont décrits dans l'annexe en page 14 (Changements comptables).

BILAN PASSIF

BILAN DE L'ASSOCIATION CMSEA

En Euro

PASSIF	Exercice N 01/2020-12/2020	Exercice N-1 Nouvelles normes ANC*	Exercice N - 1 01/2019-12/2019
FOND PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise	11 729 755	11 729 755	11 787 357
Dont fonds propres statutaires*	11 729 755	11 729 755	11 787 357
Réserves	16 398 675	14 100 585	13 829 974
Dont réserves pour projet de l'entité*	16 398 675	14 100 585	13 829 974
Report à nouveau*	- 4 678 518	- 4 225 468	- 4 358 973
Excédent ou déficit de l'exercice	1 872 246	1 616 493	1 616 493
Situation nette (sous total)	25 322 157	23 221 366	22 874 851
Subventions d'investissement	1 157 972	1 348 238	1 348 238
Provisions réglementées*	3 961 613	4 071 025	12 542 389
Total I	30 441 743	28 640 629	36 765 478
FOND REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés*	10 976 993	8 932 507	807 658
Total II	10 976 993	8 932 507	807 658
PROVISIONS			
Provisions pour risques	1 375 781	1 574 131	1 574 131
Provisions pour charges	7 585 731	7 531 628	7 531 628
Total III	8 961 511	9 105 759	9 105 759
DETTES			
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	9 762 362	10 562 118	10 562 118
Emprunts et dettes financières diverses	145 187	156 205	156 205
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 671 626	1 854 141	1 854 141
Dettes fiscales et sociales	8 210 589	8 035 936	8 035 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	492 035	1 186 420	1 186 420
Autres dettes	358 413	318 591	318 591
Produits constatés d'avance	1 284 789	727 712	727 712
Total IV	21 925 002	22 841 124	22 841 124
TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV + V)	72 305 249	69 520 020	69 520 020
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	9 104 815	9 904 812	
- Dont à moins d'un an	12 820 187	12 936 311	
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs			

* Ces changements sont décrits dans l'annexe en page 14 (Changements comptables).



COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION CMSEA

En Euro

	Exercice N 01/2020 - 12/2020	Exercice N - 1 Nouvelles normes ANC*	Exercice N-1 01/2019-12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	1 930	2 015	2 015
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	480 230	643 963	643 963
Ventes de prestations de services	1 632 547	1 993 972	1 993 972
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	62 366 641	59 211 342	59 211 342
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 232 329	945 122	945 122
Utilisations des fonds dédiés	1 298 367	1 346 214	-
Autres produits	4 047 588	3 968 380	3 968 380
Total I	71 059 633	68 111 007	66 764 794
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	2 552	5 848	5 848
Variation de stocks	- 795		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	433 404	625 082	625 082
Variation de stocks	- 321	- 2 913	- 2 913
Autres achats et charges externes	11 622 487	11 673 497	11 673 497
Aides financières		8 700	-
Impôts, taxes et versements assimilés	3 851 138	3 797 634	3 842 409
Salaires et traitements	35 215 734	32 828 650	32 828 650
Charges Sociales	11 991 503	11 931 393	11 931 393
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 561 941	3 379 574	3 379 574
Dotation aux provisions	974 680	1 253 905	1 253 905
Reports en fonds dédiés	2 454 626	1 491 121	-
Autres charges	45 646	16 258	24 958
Total II	70 152 595	67 008 750	65 562 404
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	907 039	1 102 257	1 202 390
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	4 575	6 184	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 184	5 166	
Autres intérêts et produits assimilés	122 767	156 179	167 528
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		33 300	33 300
Total III	133 525	200 828	200 828
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	600		
Intérêts et charges assimilées	156 513	136 296	136 296
Total IV	157 113	136 296	136 296
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 23 587	64 532	64 532
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	883 451	1 166 789	1 266 922

* Ces changements sont décrits dans l'annexe en page 14 (Changements comptables).

	Exercice N 01/2020 - 12/2020	Exercice N - 1 Nouvelles normes ANC*	Exercice N-1 01/2019-12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	938 147	162 983	162 983
Sur opérations en capital	225 851	247 185	247 185
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	137 578	163 137	754 448
Total V	1 301 577	573 305	1 164 616
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	70 245	46 020	46 020
Sur opérations en capital	196 834	5 601	5 601
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	28 166	27 205	732 126
Total VI	295 245	78 826	783 747
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 006 332	494 479	380 869
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			754 902
Engagement à réaliser sur ressources affectées			786 199
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17 537	44 775	
Total des produits (I+III+V)	72 494 735	68 885 140	68 885 140
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	70 622 490	67 268 647	67 268 647
Excedent ou déficit	1 872 246	1 616 493	1 616 493
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	28 010		
Prestations en nature	762 480		
Bénévolat	1 579 540		
Total	2 370 030	N.C.	N.C.
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	28 010		
Mise à disposition gratuite de biens	762 480		
Prestations en nature			
Personnel bénévole	1 579 540		
Total	2 370 030	N.C.	N.C.

* Ces changements sont décrits dans l'annexe en page 14 (Changements comptables).



ANNEXE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Créé en 1950, le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) est une association sans but lucratif, indépendante de toutes structures confessionnelles ou idéologiques. **Reconnu d'utilité publique** depuis 1996, le CMSEA s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prises en charge.

Son but est de sauvegarder et promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie, à la dignité et à la solidarité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Avec **plus de 1 200 collaborateurs** répartis sur une **cinquantaine d'établissements et services**, le CMSEA est un acteur économique et territorial important, partenaire des politiques publiques. Il travaille en partenariat avec l'État, le Département de la Moselle et les Collectivités Locales. Le dialogue avec les autorités qui financent ses actions est permanent et en cohérence avec les besoins recensés sur ses territoires d'intervention.

Acteur de terrain, ses actions sont avant tout tournées vers **l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales, professionnelles, familiales ou en situation de handicap**. Son action trouve également tout son sens dans l'engagement citoyen de ses bénévoles et salariés, étroitement lié aux valeurs qui inspirent quotidiennement ses pratiques :

- Reconnaître la personne accueillie dans sa dignité ;
- Considérer chacun dans sa globalité ;
- Aider chaque personne accompagnée à s'insérer socialement et à exercer une pleine citoyenneté ;
- Faire valoir l'importance des droits et des devoirs de chacun.

Le CMSEA agit dans le champ pluriel et évolutif de l'action sociale et médico-sociale. Il décline son action dans 4 secteurs d'activité :



HANDICAP



PROTECTION
DE L'ENFANCE



INCLUSION
SOCIALE



PRÉVENTION
SPÉCIALISÉE

PÉRIMÈTRE D'INTÉGRATION

Les comptes annuels du CMSEA, en 2020, regroupent 38 structures comptables. Ces 38 structures comptables correspondent à 78 structures de tarification, une même entité comptable pouvant regrouper plusieurs structures de tarification.



MÉTHODE D'INTÉGRATION

Chacune de ces 38 structures dispose d'une comptabilité autonome, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat de l'association, tels que présentés ci-dessus.

Certaines opérations internes sont retraitées : suppression de la participation aux dépenses du siège dans les établissements et suppression équivalente des recettes du siège ; suppression équivalente au niveau du SEMN ; suppression des mouvements internes significatifs (dont prestations ESAT aux établissements, élimination des prêts entre structure, retraitement des reprises de résultats antérieurs (déficits ou excédents), retraitement du service formation, retraitement des comptes de liaison.

Ces retraitements sont effectués dans une structure spécifique permettant d'une part, le suivi des écritures retraitées, et d'autre part, assurer l'historique des écritures comptabilisées les années précédentes.

SITUATION AU 31-12-2020

Ont été intégrés dans les comptes annuels au 31 décembre 2020 :

25 budgets
au titre de la protection de l'enfance

12 budgets
au titre du handicap

17 budgets
au titre de la prévention spécialisée

17 budgets
au titre de l'inclusion sociale

7 budgets
de structures diverses

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **72 305 249 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un **total produits de 72 494 735 €** et un **total de charges de 70 622 490 €**, dégageant ainsi un **résultat comptable de 1 872 246 €**.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une **durée de 12 mois**.

Les conventions générales suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n° 2014-03 et des règlements ultérieurs relatifs au plan comptable général et des dispositions particulières suivantes :

- Règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçantes ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L 312-1 du CASF.

CHANGEMENTS COMPTABLES

L'entrée en application des règlements 2018-06 et 2019-04 de l'ANC entraîne des changements de méthodes comptables décrits ci-dessous :

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables (compte 1026) ont été reclassées en report à nouveau (compte 11) :

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	Exercice N 01/2020-12/2020	Exercice N-1 Nouvelles normes ANC	Reclassements	Exercice N - 1 01/2019-12/2019
Subvention investissement	-	-	- 57 602	57 602
Report à nouveau	57 602	57 602	57 602	-

Les provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisations affectées en fonds propres au compte 1421 ont été reclassées en fonds dédiés d'investissement (compte 1921) pour celles qui sont en cours d'utilisation ou positionnées dans un PPI validé. Pour les autres, l'affectation s'est faite au cas par cas, soit en report à nouveau (compte 11), soit en réserves d'investissements (compte 106852) ou encore en réserves de compensation des charges d'amortissements (compte 106857) :

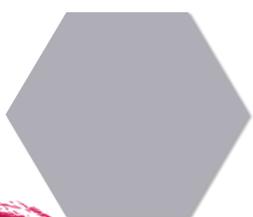
Provisions réglementées pour renouvellement immo	Exercice N 01/2020-12/2020	Exercice N-1 Nouvelles normes ANC	Reclassements	Exercice N - 1 01/2019-12/2019
Provisions réglementées	-	-	- 8 471 364	8 471 364
Fonds dédiés à l'investissement	8 124 849	8 124 849	8 124 849	-
Report à nouveau	75 903	75 903	75 903	-
Réserves pour investissements	132 815	132 815	132 815	-
Réserves compensation charges amortissements	137 796	137 796	137 796	-

FAITS SIGNIFICATIFS

Situation du centre ELAN

La cessation d'activité d'ELAN au 31 juillet 2010, suite à un retrait d'habilitation, a entraîné un déficit de 987 K€, dans le référentiel « comptes annuels », ce qui correspondait à un déficit de 1 960 K€, dans le référentiel « compte administratif ». Compte tenu des écritures complémentaires comptabilisées de 2011 à 2020, le déficit cumulé s'élève à 2 029 K€ à fin 2020 dans le référentiel « compte administratif ».

Le CMSEA a engagé une action en vue du recouvrement des sommes dues devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale (TITSS) de Lyon. Celui-ci, dans un arrêt du 10 décembre 2012 a annulé le refus de fixation d'un prix de journée de clôture pour la période du 1er janvier 2010 au 31 juillet 2010 du centre psychopédagogique «Elan» et a procédé, avant dire droit, à un supplément d'instruction. Cet arrêt a fait l'objet d'un recours conjoint du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Départemental des Hautes-Alpes devant la Cour Nationale de la Tarification Sanitaire et Sociale (CNTSS). Celle-ci, dans une décision du 27 mars 2015, rejette les requêtes du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Départemental des Hautes-Alpes.



●●● Suite situation du centre ELAN

3 actions en justice ont alors été introduites :

- Une action devant la Cour Nationale de la Tarification Sanitaire et Sociale (CNTSS) concernant le budget de fermeture. Une audience a eu lieu le 15 mars 2020. Le jugement transmis courant août annule le jugement du TITSS du 13/06/2016, mais sanctionne plus lourdement le CMSEA ; le CMSEA a alors saisi le Conseil d'État en septembre 2020.
- Une action devant le TITSS, à l'encontre de l'arrêté tarifaire du 3 novembre 2016. Suite au rejet de notre demande le 17/08/2020, le CMSEA a saisi la CNTSS en septembre 2020 ;
- Une action devant le Tribunal Administratif de Marseille saisi le 28/01/2016, dans le cadre du contentieux indemnitaire. Le Tribunal Administratif a débouté le CMSEA en mai 2018. Suite à ce jugement, le CMSEA a saisi la Cour Administrative d'Appel de Marseille le 03/07/2018. Celle-ci a débouté le CMSEA dans un jugement rendu le 17/07/2020. Le CMSEA a alors saisi le Conseil d'État en septembre 2020. Notre pourvoi a été rejeté le 31/03/2021, clôturant définitivement la procédure auprès des Tribunaux Administratifs.

A ce jour, 2 actions sont encore pendantes devant la justice :

- Un pourvoi en Conseil d'État contre l'arrêt du 13/03/2020 rendu par la Cour National de la Tarification Sanitaire et Sociale ;
- Un pourvoi à la Cour Nationale de la Tarification Sanitaire et Sociale contre l'arrêt rendu le 17/08/2020 par le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale.



Situation de l'EPS Val de Fensch

Le financement des équipes de prévention est assuré de la manière suivante : les salaires des personnels « permanents » sont pris en charge par le Conseil Départemental, les frais de fonctionnement sont financés conjointement par le Conseil Départemental et par la Municipalité du lieu de l'action de l'équipe.

Le CMSEA est en litige avec la Municipalité d'Hayange au sujet de la prise en charge des frais de fonctionnement de l'équipe de prévention opérant sur le territoire de la Commune, pour les exercices 2015, 2016 et 2017. Le montant impayé s'élève à 73 K€. Comme la Municipalité d'Hayange n'a pas pris en charge les frais de fonctionnement, ceux-ci étant financés conjointement par la Municipalité et le Conseil Départemental, ce dernier n'a plus financé les frais de fonctionnement (hors salaires) pour les exercices 2015, 2016 et 2017. Les sommes cumulées restant dues au 31/12/2017 s'élèvent à 72 K€.

Le montant total des impayés s'élève à 145 K€.

Une action en justice a donc été introduite devant le Tribunal Administratif de Strasbourg en juin 2017. La Commune d'Hayange n'a jamais produit de mémoire en défense, ni même constitué avocat, bien qu'injonction lui ait été délivrée par le Président de la Juridiction. En l'absence de tout mémoire, le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a donc définitivement clôturé cette procédure le 14 février 2020. La Commune d'Hayange ne peut dès lors plus présenter le moindre moyen au soutien de sa défense depuis cette date. Nous restons désormais dans l'attente de la date d'audience qui sera prochainement fixée, laquelle interviendra normalement au cours de cette année.

Il est à noter que l'EPS du Val de Fensch a cessé ses interventions sur la Commune d'Hayange au 1er janvier 2018.



La crise sanitaire

Cette année 2020 a bien sûr été marquée par la crise sanitaire que nous avons tous subi, avec son lot de confinements.

Toutefois, nos établissements ont été épargnés sur le plan économique : tous ont conservé l'intégralité de leur financement, quel que soit leur niveau d'activité, et l'essentiel des surcoûts liés au Covid a été pris en charge par les différents financeurs (prime Covid, masques, etc....)

Seuls nos établissements de production (ESAT et Atelier Chantier d'Insertion) ont subi une importante baisse de leur chiffre d'affaires, compensée là aussi en partie par des aides aux postes.

Reprise du CER Val de Briey

Autre événement important de cette année 2020 : la reprise du CER Val de Briey. Cette structure habilitée à accueillir des jeunes confiés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et auparavant gérée par l'OHS de Lorraine, a rejoint le CMSEA au 1er janvier 2020.

Indemnités d'assurance

Les comptes 2020 sont impactés par deux indemnités d'assurance importantes suite à sinistre pour un montant total de 748 K€. Ces montants sont comptabilisés en fonds dédiés affectés à l'investissement par le biais de la dotation aux provisions ad hoc. Cela n'a pas d'impact en terme de résultat, le produit étant neutralisé par les fonds dédiés.



INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF IMMOBILISE

LES VALEURS BRUTES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La méthode des composants a été appliquée pour les principales acquisitions à compter du 1er janvier 2006, et a été généralisée pour toutes les constructions acquises antérieurement à cette date.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les écarts constatés par l'application de cette méthode n'ont pas été pris en compte par le tarificateur et ont été retraités en amortissements différés et en amortissements dérogatoires.



Variation des immobilisations

AC - Immobilisations

Dossier : CONSO_BL - CONSO CMSEA_Soldes - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

IMMOBILISATIONS BRUTES	Immobilisations au 31 décembre 2019	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			Immobilisations au 31 Décembre 2020
		Aquisitions	Apport*	Vir de poste à poste	Mises au rebut	Ventes	Vir de poste à poste	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	743 053	155 545	-	-	25 787	-	-	872 811
Frais d'établissement								
Frais de recherche et de développement	75 000							75 000
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	668 053	155 545			25 787			797 811
Fonds commercial - dont droit au bail								
Autres immobilisations incorporelles								
Immobilisations incorporelles en cours								
Total Immobilisations incorporelles	743 053	155 545	-	-	25 787	-	-	872 811
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 798 999	2 582 849	696 486	818 375	1 452 598	106 893	818 375	81 518 843
Terrains	1 143 659							1 143 659
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure								
Constructions	61 586 041	334 872	667 146	818 375	385 724			63 020 710
Installations, matériel et outillage techniques	5 044 578	310 822	11 584		433 306	35 973		4 897 705
Autres immobilisations corporelles	10 974 362	638 124	17 756		633 568	70 920		10 925 754
Immobilisations corporelles en cours	1 050 359	1 299 031					818 375	1 531 015
Total Immobilisations corporelles	79 798 999	2 582 849	696 486	818 375	1 452 598	106 893	818 375	81 518 843
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 176 569	159 038	-	-	-	16 959	-	2 318 647
Participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	1 465 125	8 910				3 666		1 470 368
Prêts	620 733	132 913						753 646
Autres immobilisations financières	90 711	17 215				13 293		94 633
Total Immobilisations financières	2 176 569	159 038	-	-	-	16 959	-	2 318 647
TOTAL IMMOBILISATIONS	82 718 620	2 897 432	696 486	818 375	1 478 385	123 852	818 375	84 710 301

* La colonne «Apport» est relative à l'intégration du CER Val de Briey. (cf. page 16)

LES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.



●●● SUITE DES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019	Dotations 2020	Apport *	Diminutions 2020	Amortissements et dépréc. au 31/12/2020
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	573 773	99 417	-	25 787	647 403
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement	13 956	25 000	-		38 956
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	559 817	74 417	-	25 787	608 447
Fonds commercial (établissements privés)					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Total amortissements et dépréciations des immob. incorporelles	573 773	99 417	-	25 787	647 403
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 440 939	3 459 171	222 157	1 428 297	45 693 969
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
Constructions sur sol propre	30 735 448	2 497 466	193 884	284 947	33 141 850
Constructions sur sol d'autrui	116 521	38 645	-		155 166
Installations, matériel et outillage techniques	3 886 320	293 518	11 584	450 143	3 741 279
Autres immobilisations corporelles	8 702 650	629 542	16 689	693 207	8 655 674
Immobilisations corporelles en cours					
Total amortissements et dépréciations des immob. corporelles	43 440 939	3 459 171	222 157	1 428 297	45 693 969
Dépréciations des immobilisations financières	32 100	600	-	-	32 700
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	32 100	600			32 700
Prêts					
Autres					
Total dépréciations des immobilisations financières	32 100	600	-	-	32 700
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	44 046 812	3 559 188	222 157	1 454 084	46 374 072

* La colonne «Apport» est relative à l'intégration du CER Val de Briey. (cf. page 16)

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF CIRCULANT

STOCKS ET EN COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure.



LES CRÉANCES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CREANCES	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	753 646		753 646
Autres immobilisations financières	94 633		94 633
Clients douteux ou litigieux	40 177	40 177	
Autres créances clients	2 889 180	2 889 180	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 497	13 497	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiés	2 043	2 043	
Taxes sur la valeur ajoutée	218 615	218 615	
Autres impôts, taxes versements assimilés	18 000	18 000	
Divers	273 930	273 930	
Groupe et associés			
Débiteurs Divers	403 355	403 355	
Charges constatées d'avance	101 624	101 624	
TOTAL DES CREANCES	4 808 701	3 960 421	848 279
Prêts accordés en cours d'exercice	132 913		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

LES DISPONIBILITÉS

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

LA VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	31/12/2019 avant retraitement*	31/12/2019 après retraitement*	Affectation Résultat	Reprise	Solde au 31/12/2020
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	11 787 357	11 729 755			11 729 755
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
RÉSERVES	13 829 974	14 100 585	2 508 703	210 614	16 398 675
<i>Dont réserves des activités Sociales et médico-Sociales</i>	<i>12 765 434</i>	<i>12 979 111</i>	<i>2 373 877</i>	<i>210 614</i>	<i>15 142 375</i>
REPORT A NOUVEAU	- 4 358 973	- 4 225 468	2 128 083	2 581 133	- 4 678 518
<i>Dont report à nouveau des activités Sociales et médico-Sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>- 98 562</i>	<i>- 9 602 308</i>	<i>1 644 722</i>	<i>2 546 012</i>	<i>- 10 503 598</i>
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 616 493	1 616 493		1 616 493	1 872 246
<i>Dont résultat des activités Sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 288 098</i>	<i>1 288 098</i>		<i>1 288 098</i>	<i>1 524 251</i>
Situation nette	22 874 851	23 221 366	4 636 786	4 408 240	25 322 157
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 348 238	1 348 238	12 000	202 266	1 157 972
Provisions réglementées	12 542 389	4 071 025	28 166	137 578	3 961 613

* Ces changements sont décrits dans l'annexe en page x (Changements comptables).

LE RÉSULTAT

LE RÉSULTAT EFFECTIF GLOBAL

DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
RÉSULTAT COMPTABLE	1 872 246	1 616 493
Reprise résultat antérieur		
EXCÉDENT OU DÉFICIT GLOBAL	1 872 246	1 616 493
<i>Dont résultat effectif sous gestion propre</i>	<i>347 995</i>	<i>328 395</i>
<i>Dont résultat effectif sous gestion contrôlée</i>	<i>1 524 251</i>	<i>1 288 098</i>

LE RÉSULTAT COMPTABLE PAR PÔLE

	2020	2019
Résultat comptable de l'exercice	1 872 246	1 616 493
Prévention Spécialisée	89 428	181 094
Pôle Handicap	1 017 505	464 995
Pôle Protection de l'Enfance	151 736	464 919
Inclusion Sociale	491 437	279 329
Divers	122 139	226 156

LE RÉSULTAT A AFFECTER

Résultat comptable de l'exercice	1 872 246
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs: déficits	- 16 539
Retraitements incidence amendements Creton 2020	806 206
Dépenses non opposables aux tarificateurs	674 797
Produits non opposables aux tarificateurs	- 489 607
Charges reprises sur excédents antérieurs	90 842
Résultat du Compte Administratif à affecter	2 937 946

LES FONDS DÉDIÉS

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Report	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation:							
Service Central	31 844					31 844	
Vie Associative		608				608	
EPS Val de Sarre	9 280	16 995	9 280			16 995	
EPS Forbach	2 300	15 962	2 300			15 962	
EPS Val de Fensh	2 765	23 007	2 765			23 007	
EPS St Avold	2 560	8 248	2 560			8 248	
EPS Metz	74 898	64 860	74 898			64 860	
PAEJ	7 699		7 699			0	
CAAA	659		659			- 0	
Centre Les Wads	300 738	285 527	426 499		- 125 761	285 527	
CHRS Espoir	193 710	34 977	193 710			34 978	
IMPro Morhange	28 000	28 000				56 000	
Hameau le Haut Soret	27 444	36 174	27 444			36 174	
Espace Insertion		13 371				13 371	
	681 897	527 727	747 814	-	- 125 761	587 571	
CNR dédiés à l'exploitation							
Centre Les Wads	125 761	169 296			125 761	169 296	169 296
IMP Espérance		5 406				5 406	
IMPro Morhange		63 500	24 561			38 939	
DAME la Horgne		25 000	6 060			18 940	
	125 761	263 202	30 621	-	125 761	232 581	
Fonds dédiés à l'investissement							
Service Central	115 001	68 569	26 607			156 963	
SAEI -AEMO	19 881					19 881	
SAEI - MJIE	470 431	148 700				619 131	
SPFS	36 031		2 692			33 340	
Vie Associative	14 829		11 667			3 162	
EPS Metz	3 736		674			3 062	
DITEP	303 558	14 692	18 814			299 435	
MECS Les 5 Chemins	203 683	37 148	1 875			238 956	
CAAA	20 295	877	2 527			18 646	
MECS Grand Chêne	144 561	1 000	11 247			134 314	
MAIS Les Bacelles	32 899		2 882			30 017	
MECS Océanie	88 229		15 567			72 662	
MECS Prés de Brouck	73 023		2 925			70 098	
MECS La Versée	318 673	178 605	31 776			465 502	
Centre les Wads	113 112	38 400	23 159			128 353	
CER Moselle	869 798	275 000				1 144 798	
CER Val de Briey	888 227	6 413	51 250			843 390	
Dispositif Espoir	112 261		3 289			108 972	
Dispositif Insertion	119 583		5 000			114 583	
IMP Espérance	73 318	218 993	712			291 599	
IMPro Morhange	2 571 631		158 640			2 412 991	
IMPro la Horgne	1 285 170		118 756			1 166 414	
Hameau le Haut Soret	664 071	675 300	1 071			1 338 299	
ESAT L'Atelier Des Talents	440 273		24 356			415 917	
Patrimoine	30 801		4 445			26 356	
	9 013 077	1 663 697	519 932	-	-	10 156 841	
TOTAL FONDS DEDIES	9 820 735	2 454 626	1 298 367	-	-	10 976 993	-

LES PROVISIONS

LES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

COMPTES ANNUELS

En Euro

Provisions réglementées	Provisions réglementées au 31/12/2019	transfert compte au 31/12/2019*	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Provisions réglementées au 31/12/2020
Provisions Réglementées					
141 Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement	143 082				143 082
142 Pour renouvellement des immobilisations	8 471 364	8 471 364			- 0
144 Relatives aux autres éléments de l'actif					
145 Amortissements dérogatoires	1 199 881		21 585	110 289	1 111 177
146 Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)					
147 Plus-values réinvesties (établissements privés)					
148 Autres provisions réglementées	2 728 062		6 581	27 289	2 707 354
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	2 717 373		6 581	27 289	2 696 665
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant	10 689				10 689
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	12 542 389	8 471 364	28 166	137 578	3 961 613

* Ces changements sont décrits dans l'annexe en page x (Changements comptables).

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

COMPTES ANNUELS

En Euro

Provisions pour risques et charges	Montant au 31/12/2019	Apport*	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Montants au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges					
151 Provisions pour risques	1 558 467	100 000	112 745	395 432	1 375 780
dont provisions pour litige (c/1511)	1 480 491	100 000	112 745	395 432	1 297 804
dont prov. pour garanties données aux usagers (c/1512)					
dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c/1513)					
dont provisions pour amendes et pénalités (c/1514)					
dont provisions pour perte de change (c/1515)					
dont autres provisions pour risques (c/1518)	56 344				56 344
dont provisions pour risques d'emploi (c/1516)	21 632				21 632
153 Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)	7 155 761		832 935	730 037	7 258 659
155 Provisions pour impôts (établissements privés)					
157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	305 762		29 000	7 690	327 072
dont provisions pour grosses réparations (c/1572)	305 762		29 000	7 690	327 072
158 Autres provisions pour charges	85 769			85 769	
dont provisions pour rémun. pers. handicapées (c/1581)					
dont autres provisions pour charges (c/1588)	85 769			85 769	
TOTAL GENERAL	9 105 759	100 000	974 680	1 218 928	8 961 511

* La colonne «Apport» est relative à l'intégration du CER Val de Briey. (cf. page 16)



LES PROVISIONS RETRAITE

Selon l'article 9 alinéa 2 bis du Code de commerce, «le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Par ailleurs, les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements».

LES PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS

L'association a comptabilisé une provision pour congés payés pour un montant de 4 018 114 €.

Cette charge se trouve dans la rubrique « dettes fiscales et sociales » (pour les congés payés et pour les charges sociales sur congés payés).

Il faut préciser qu'en vertu des dispositions particulières applicables au secteur médico-social, le financement de cette mesure est généralement refusé par le tarifificateur, qui préfère financer les congés au moment de leur prise effective par les salariés (ou lors de leur départ de l'établissement).

La Convention Collective applicable à notre secteur prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière (IFC). Actuellement, les indemnités versées à l'occasion du départ en retraite sont comptabilisées lors de leurs paiements dans le compte administratif. Conformément aux textes applicables au secteur depuis le 1er janvier 2007, l'association a comptabilisé une provision pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 7 258 659 €.

LES DETTES

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Seuls les emprunts sont garantis par des sûretés réelles dont la liste figure dans les engagements hors bilan.

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DETTES	31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligatoires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max.à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an max.à l'origine	9 762 362	788 839	2 792 055	6 181 468
Emprunts et dettes financières divers	145 187	13 895	44 400	86 892
Fournisseurs et comptes rattachés	1 671 626	1 671 626		
Personnel et comptes rattachés	3 471 365	3 471 365		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 760 243	3 760 243		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	613 158	613 158		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	365 823	365 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	492 035	492 035		
Groupe et associés				
Autres dettes	358 413	358 413		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 284 789	1 284 789		
TOTAL DES DETTES	21 925 002	12 820 186	2 836 455	6 268 360
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	810 914			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

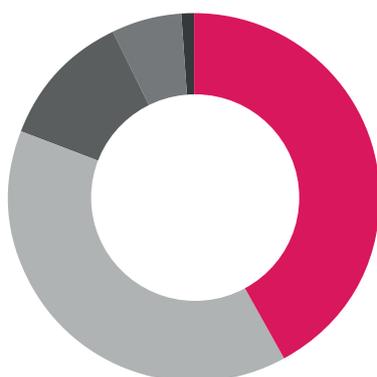
LES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	1 284 789	727 712
dont:		
produits de tarification liés à l'activité	1 096 429	712 065
autres produits de tarification	161 250	

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ



42%	Protection de l'Enfance
39%	Handicap
6%	Prévention spécialisée
12%	Inclusion Sociale
1%	Divers

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

CONCOURS PUBLIC ET SUBVENTIONS	31/12/2020	31/12/2019
CONCOURS PUBLICS		
ETAT ARS	20 385 377	19 674 703
ETAT DDCS	932 263	932 263
ETAT PJJ	3 369 080	2 198 079
Conseil Départemental	29 623 442	28 896 109
Autres	851 265	837 530
	55 161 426	52 538 685
SUBVENTIONS		
ETAT	1 559 527	1 311 365
Conseil Départemental	3 310 050	3 738 479
Municipalités	1 550 602	647 535
Autres	785 037	975 279
	7 205 215	6 672 657
TOTAL GENERAL	62 366 641	59 211 342

ACHATS

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	53 086	46 763
Au titre d'autres prestations	-	-
Total	53 086	46 763

Le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008 requiert de faire figurer dans l'annexe aux comptes annuels (R123-198 du code du commerce) et/ou aux comptes consolidés (R233-14 du code du commerce), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat (annuel ou consolidé), en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (annuels ou consolidés), de ceux facturés au titre des diligences directement liées.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les dons et contributions en nature sont évalués à leur valeur vénale.

La valorisation du bénévolat s'effectue selon la rémunération prévue par la Convention Collective pour la qualification et l'emploi exercé au sein de l'association. Elle est exprimée en valeur brute plus charges fiscales et sociales.

Sur l'année 2020, le CMSEA a bénéficié de **70 265 heures de bénévolat**, qui représentent la somme de 1 579 540 €.

Un certain nombre de Municipalités et de bailleurs sociaux, la SNCF et la Région mettent également à disposition du CMSEA des locaux à titre gratuit ou pour un loyer très inférieur au prix du marché. Cela représente 8 007 m2 pour lesquels les loyers sont estimés à 800 700 € et payés réellement 38 219 €, soit une contribution volontaire de 762 480 €.

Le CMSEA a également bénéficié de dons d'ordinateurs, tablettes et portables afin d'assurer la continuité pédagogique pendant le confinement. Le total de ces dons de matériel neufs ou d'occasion s'élève à 28 010 €.

Le montant global des contributions volontaires en nature représente 2 370 030 €.

AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020

PERSONNEL	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	151	148	146	142
Personnel Administratif	97	92	95	88
Personnel Educatif	633	604	601	586
Personnel Para-médical	35	35	31	32
Personnel des Services Généraux	175	179	177	177
Assistants familiaux	72	73	72	73
Personnel Divers (contrats aidés, apprentis)	51	52	62	65
Effectif total en nombre de personne	1 214	1 183	1 184	1 163
<i>dont Femmes</i>	810	800	796	793
<i>dont Hommes</i>	404	383	388	370

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS FINANCIERS

31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	14 759 124	
	14 759 124	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	14 759 124	

(1) Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les participations
- Les filiales
- Les autres entreprises liées

Les montants figurant dans le paragraphe "Avals , cautions et garanties" sont les montants garantis à l'origine.

DÉTAIL - AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES

31/12/2020

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Banque	Etablissement	Nature de l'engagements		
Caisse Epargne	Dispositif Espoir	Caution Société cautionnement CEGC	9 125	
CIC	DITEP	Hypothèque immobilière	1 500 000	
CIC	CAAA	Nantissement de compte bancaire rémunéré	250 000	
CIC	MECS La Versée	Nantissement de compte bancaire rémunéré	80 000	
CIC	SPFS	Nantissement de compte bancaire rémunéré	470 000	
CIC	FAM Haut Soret	Nantissement de compte bancaire rémunéré	3 000 000	
CIC	FAM Haut Soret	Promesse d'Hypothèque immobilière	3 100 000	
Société Générale	Dispositif Espoir	Promesse d'Hypothèque immobilière	250 000	
CIC	Siège	Nantissement de compte bancaire rémunéré	650 000	
Crédit Coopératif	MECS Les 5 Chemins	Nantissement de compte-titres	149 999	
Crédit Coopératif	ESAT L'Atelier Des Talents	Hypothèque immobilière Crédit coopératif	3 050 000	
Société Générale	ESAT L'Atelier Des Talents	Nantissement de titres Société Générale	1 000 000	
Société Générale	ESAT L'Atelier Des Talents	Promesse d'Hypothèque immobilière	1 000 000	
Société Générale	SAEI	Promesse d'Hypothèque immobilière	250 000	
TOTALISATION			14 759 124	

LES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS BAIL

31/12/2020

	Terrains	Constructions	Installation, matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				74 000	
Encours des loyers restant à facturer au 31/12/2020					
à un an au plus				15 966	
de 1 à 5 ans				23 949	
à plus de 5 ans				0	
Valeur résiduelle					
à un an au plus				19 159	
de 1 à 5 ans				28 739	
à plus de 5 ans				0	
Montant pris en charge sur l'exercice				16 151	

GLOSSAIRE

A

ANC : Autorité des Normes Comptables

C

CAAA: Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CNTSS : Cour Nationale de la Tarification Sanitaire et Sociale

CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions

E

EPS : Equipe de Prévention Spécialisée

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

I

Indus. : Industriel

IFC : Indemnités de Fin de Carrière

Immob. : Immobilisations

IMPro : Institut Médico-Professionnel

Instal. : Installations

ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

L

Lic. : Licences

M

Mat. : Matériel

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

P

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes

PJ : Prix de Journée

S

SAEI : Service d'Action Educative et d'Investigation

SEMN : Service Educatif en Milieu Naturel

SPFS : Service de Placement Familial Spécialisé

T

TITSS : Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale

V

Val. sim. : Valeurs Similaires



Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

47 rue Dupont des Loges CS 10271 57006 METZ Cedex 01

 03 87 75 40 28  03 87 37 30 80  servicecentral@cmsea.asso.fr

 www.cmsea.asso.fr  /AssoCMSEA  /association-cmsea